Honduras: le Congrès décidera la restitution de Zelaya

31-10-2009

Représentants du gouvernement de facto et du mandataire constitutionnel, Manuel Zelaya, ont signé l'accord qui met fin à la crise politique provoquée par le coup d'État du 28 juin. Ce sera maintenant le Congrès qui déterminera la restitution du président.

L'accord approuvé par Micheletti contient huit points, parmi eux la création d'un gouvernement de réconciliation, le refus de l'amnistie politique, la reconnaissance des élections présidentielles du 29 novembre, la création d'une commission de vérification, d'une commission "de la vérité" et l'éventuel retour de Zelaya si le décide le Congrès avec une expertise préalable de la Cour Suprême. (...) http://www.pagina12.com.ar/diario/ultimas/20-134401-2009-10-30.html